

WorkAxle et ADP

Foire aux questions (FAQ)

Général

1. Pourquoi changeons-nous nos systèmes de feuilles de temps et de paie?
2. Quels systèmes seront introduits?
3. Quels sont les avantages des nouveaux systèmes?
5. Qui sera touché par ce changement?
6. Quel est le plus grand changement pour les membres d'équipage?
7. Une formation sera-t-elle offerte?
8. Le processus de dépenses changera-t-il?
9. Puis-je accéder aux systèmes à partir de mon téléphone?
10. Comment obtiendrai-je mon accès au moment du lancement?
11. Que se passe-t-il si j'oublie mes identifiants ou si je n'arrive pas à accéder au système?
12. Et si je ne suis pas à l'aise d'utiliser un nouveau système?
13. Qui puis-je contacter si j'ai des questions?

Feuilles de temps / WorkAxle

14. Que se passe-t-il si j'oublie d'entrer mes heures supplémentaires?
15. Que faire si j'ai commis une erreur dans ma feuille de temps?
16. Les formulaires papier, cartables ou fichiers Excel seront-ils encore acceptés?
17. Dois-je entrer mes heures supplémentaires chaque jour?
18. Qui approuve les feuilles de temps dans le nouveau système?
19. Les capitaines et chefs continueront-ils de soumettre les feuilles de temps une seule fois par mois?

Paie / ADP

20. Serai-je toujours payé de la même façon?
21. Quand recevrai-je ma paie?
22. Que dois-je faire si ma paie est incorrecte?
23. Comment mettre à jour mes renseignements personnels ou bancaires dans ADP?
24. Recevrai-je encore un talon de paie papier?
25. Mes renseignements de paie sont-ils sécurisés?
26. Que faire si je remarque une erreur après le traitement de la paie?
27. Mes déductions (impôts, avantages sociaux, etc.) changeront-elles?

Général

1. Pourquoi changeons-nous nos systèmes de feuilles de temps et de paie?

Highline, notre système actuel, nous a bien servis pendant de nombreuses années.

Toutefois, il présente maintenant plusieurs limites :

- Le fournisseur ne prend plus en charge les améliorations ni les changements au système;
- Il n'est pas intégré à nos systèmes internes;
- Il nécessite une quantité importante de traitement manuel.

Par conséquent, Highline ne répond plus à nos besoins opérationnels ni à nos objectifs de numérisation en cours.

2. Quels systèmes seront introduits?

Nous déployons :

- **WorkAxle**, le système de feuilles de temps utilisé pour faire le suivi du temps travaillé et enregistrer les heures supplémentaires et les primes.
- **ADP**, le système de paie utilisé pour traiter la paie des employés. Grâce à ADP, vous pourrez accéder à vos talons de paie et à vos formulaires fiscaux.

Ces systèmes fonctionneront ensemble afin de soutenir un processus plus efficace, simplifié et fiable. De plus, les profils des employés seront générés dans les deux systèmes à partir de COMPAS, ce qui améliorera davantage l'efficacité du processus de paie.

3. Quels sont les avantages des nouveaux systèmes?

Pour tous les membres d'équipage :

- Accès aux talons de paie et aux formulaires fiscaux par l'intermédiaire du libre-service ADP, éliminant ainsi la livraison papier.
- Meilleure visibilité sur les feuilles de temps.
- Réduction importante des saisies manuelles, diminuant ainsi le risque d'erreurs de paie et de corrections.

Pour les gestionnaires de feuilles de temps :

- Réduction de la charge administrative en éliminant la nécessité de transcrire manuellement les registres d'heures supplémentaires.
- Processus de soumission simplifié. Il ne sera plus nécessaire d'imprimer, de signer, de numériser ni d'envoyer les feuilles de temps par courriel.
- Application automatique des règles de la convention collective.

5. Qui sera touché par ce changement?

Ce changement touchera tous les membres d'équipage au Canada, tous grades confondus, incluant les membres non brevetés, les cadets, les membres d'équipage non syndiqués ainsi que les capitaines et chefs.

6. Quel est le plus grand changement pour les membres d'équipage?

Le plus grand changement est que les primes et les heures supplémentaires devront être entrées directement dans WorkAxle, avec la raison des heures supplémentaires. Cela signifie que les heures supplémentaires ne seront plus suivies au moyen de formulaires papier, de courriels ou de formulaires Excel.

7. Une formation sera-t-elle offerte?

Oui. Une formation sera offerte avant la mise en service. Elle comprendra un module d'apprentissage en ligne, des guides d'utilisation et une foire aux questions.

8. Le processus de dépenses changera-t-il?

Non, le processus de dépenses demeurera inchangé. Il devra continuer d'être complété dans COMPAS.

9. Puis-je accéder aux systèmes à partir de mon téléphone?

Oui, ADP est accessible à partir d'un ordinateur, d'un appareil mobile ou d'une tablette.

Toutefois, pour WorkAxle, il est actuellement recommandé d'utiliser un ordinateur pour remplir et approuver les feuilles de temps. Le fournisseur travaille activement à une solution afin de rendre le système accessible sur tous les appareils.

10. Comment obtiendrai-je mon accès au moment du lancement?

Vous devrez entrer le lien URL qui vous sera fourni et utiliser la même adresse courriel que celle indiquée dans votre profil COMPAS. Veuillez consulter le guide d'utilisation pour obtenir de l'information supplémentaire.

11. Que se passe-t-il si j'oublie mes identifiants ou si je n'arrive pas à accéder au système?

Veuillez consulter le guide d'utilisation.

12. Et si je ne suis pas à l'aise d'utiliser un nouveau système?

Nous comprenons qu'il s'agit d'un changement important, particulièrement pour les employés et les membres d'équipage qui sont habitués aux méthodes actuelles.

Afin de soutenir tout le monde, nous fournirons :

- des séances de formation
- des guides simples étape par étape
- des personnes-ressources pour les questions et les problèmes

Si vous n'êtes pas à l'aise d'utiliser un ordinateur, veuillez demander du soutien à votre gestionnaire de feuilles de temps.

13. Qui puis-je contacter si j'ai des questions?

- Si vous êtes actuellement à bord, veuillez communiquer avec votre gestionnaire de feuilles de temps. Si vous n'êtes plus à bord, veuillez communiquer avec Crewpayroll-canada@cslships.com pour obtenir du soutien.
- Pour toute question liée à vos formulaires fiscaux, veuillez communiquer avec l'équipe de la paie.

Feuilles de temps / WorkAxle

14. Que se passe-t-il si j'oublie d'entrer mes heures supplémentaires?

Si les heures travaillées ou les heures supplémentaires ne sont pas entrées à temps, cela pourrait :

- retarder la révision et l'approbation
- avoir une incidence sur les échéanciers de traitement de la paie
- faire en sorte que le paiement soit inclus dans le cycle de paie suivant, selon le moment de la soumission et les dates limites applicables.

Il sera important de respecter les dates limites de soumission.

15. Que faire si je fais une erreur dans ma feuille de temps?

Vous devez communiquer avec votre gestionnaire de feuilles de temps.

16. Les formulaires papier, cartables ou fichiers Excel seront-ils encore acceptés?

Une fois les nouveaux systèmes en service, le nouveau système deviendra la méthode officielle pour entrer et traiter les feuilles de temps ainsi que les renseignements liés à la paie.

17. Dois-je entrer mes heures supplémentaires chaque jour?

Oui, il est fortement recommandé d'inscrire vos heures supplémentaires quotidiennement. Cela vous évite d'oublier des heures à la fin de la semaine.

18. Qui approuve les feuilles de temps dans le nouveau système?

Comme c'est le cas actuellement, les gestionnaires de feuilles de temps et, au besoin, le capitaine demeureront responsables de l'approbation des feuilles de temps.

19. Les capitaines et chefs continueront-ils de soumettre les feuilles de temps une seule fois par mois?

Pour les capitaines et chefs, la fréquence prévue demeure une fois par mois, comme c'est le cas aujourd'hui. Toutefois, la méthode de soumission des heures changera, puisqu'elle se fera désormais dans WorkAxle.

Paie / ADP

20. Serai-je toujours payé de la même façon?

Vos règles de paie, votre admissibilité et les politiques de rémunération applicables ne changent pas en raison du système lui-même. Ce qui change, c'est la façon dont les renseignements liés au temps et à la paie sont entrés, soumis, révisés et traités. Vous continuerez d'être payé par dépôt direct, comme c'est le cas aujourd'hui.

21. Quand recevrai-je ma paie?

Les dates de paie demeurent alignées avec le calendrier de paie de l'entreprise.

Il n'y a aucun changement concernant :

- la fréquence de paie
- les dates de paie prévues

22. Que dois-je faire si ma paie est incorrecte?

Si vous croyez qu'il y a un problème avec votre paie :

- Vérifiez votre talon de paie et vos entrées de temps dans le système.
- Confirmez que votre temps a été soumis et approuvé dans les délais.
- Si vous êtes actuellement à bord, veuillez communiquer avec votre gestionnaire de feuilles de temps. Si vous n'êtes plus à bord, veuillez communiquer avec l'équipe de la paie pour obtenir du soutien.

23. Comment puis-je mettre à jour mes renseignements personnels ou bancaires dans ADP?

Comme ADP est intégré à COMPAS, toute mise à jour de votre profil doit être faite directement dans COMPAS. Toutefois, pour toute modification de vos renseignements bancaires, vous devez communiquer avec l'équipe de la paie afin qu'elle puisse mettre à jour l'information directement dans ADP. Vous ne pouvez pas mettre à jour vous-même vos renseignements personnels dans ADP.

24. Recevrai-je encore un talon de paie papier?

- Non. Les talons de paie seront disponibles en format numérique dans le système de paie.
- Vous pourrez les télécharger ou les imprimer au besoin.

25. Mes renseignements de paie sont-ils sécurisés?

Oui. Le système est conçu avec de solides mesures de sécurité, notamment :

- une connexion sécurisée
- le chiffrement des données
- un accès contrôlé

Vos renseignements personnels et de paie seront protégés.

26. Que faire si je remarque une erreur après le traitement de la paie?

Communiquez avec l'équipe de la paie dès que possible.

Les corrections seront traitées selon :

- le type de problème
- les échéanciers de paie

Des ajustements pourraient être traités lors du prochain cycle de paie, au besoin.

27. Mes déductions (impôts, avantages sociaux, etc.) changeront-elles?

Le système lui-même ne change pas :

- vos obligations fiscales
- vos déductions liées aux avantages sociaux
- vos règles de rémunération

Toutefois, leur présentation sur votre talon de paie pourrait être différente.